

**Mairie de POIROUX 85440**  
**116 rue du Payré**  
**Département de la Vendée**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13-03-2023

N°23-2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 07/03/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve

Absents ou excusés : Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICHAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

**23-2023 CREATION D'UN BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MAM (MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS) : BUDGET PRIMITIF 2023**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé d'acquérir des terrains avec une ancienne bergerie à rénover pour y créer une maison d'assistants maternels (MAM), près du groupe scolaire. Il indique qu'il est nécessaire de créer un budget annexe.

Il présente au Conseil Municipal, le projet de budget primitif 2023 qui s'équilibre en investissement à hauteur de 500 000.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à créer un budget annexe dénommé « MAM.
- vote par chapitre le budget primitif 2023 comme détaillé dans le document ci-annexé.

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 13/03/2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

